

tion fort délicate : outre que l'attribution des pièces non signées n'est possible qu'en présence de documents certains sur leur auteur, un grand nombre de médailles, gravées ou frappées après le décès de Ludovic Penin, portèrent la signature de la maison de commerce créée par lui, L. PENIN, alors qu'elles sont l'œuvre, soit de son père, (planche 1, nos 6 et 7 et planche 2, n° 7), soit d'Alexandre Poncet. Naturellement les premières figurent au catalogue de l'œuvre de Marius, et les secondes ont été éliminées. D'autres pièces, au contraire, sorties du burin de L. Penin et frappées à l'origine avec son nom, l'ont été à nouveau avec la signature PENIN-PONCET. Ces observations concernent presque exclusivement les médailles de dévotion.

Nous avons, dans la mesure du possible, suivi pour le classement l'ordre chronologique des dates auxquelles les coins ont été gravés.

MARIUS PENIN

1. — Buste de saint Pierre de trois quarts et à gauche, de la main droite, il tient une clef. Légende circulaire. TUES PETRUS ET SUPER H. PETRAM AED. ECC. M. ; à droite, PENIN A LYON.

R. Buste de saint Paul de trois quart et à droite. Légende circulaire, VOCAS PERSECUTOREM TUUM DOMINE ET OBSEQUIT^{ur}.

Médaille ovale. cuivre ; 31 × 28 millimètres.

2. — Tête de Christ.

Médaillon, bronze, exposé au Salon, de 1837.

3. — Sainte Famille, d'après Murillo. A gauche, la Vierge assise portant l'Enfant Jésus debout ; à droite, sainte Elisabeth présentant Jean-Baptiste ; au bas, un agneau.